L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 2 JUILLET 1880.

Nouvelles Télégraphiques.

La conférence du Maroc.

Madrid, 27 juillet—La conférence du Maroc a fait beaucoup de bruit pour rien. Le Maroc a commis une grande erreur en acceptant l'idée d'une conférence dans l'espoir de redresser les abus de la protection consulaire. Il était absurde de supposer que la France renoncerait à ses traités, appuyée surtout qu'elle est par l'Italie, qui réclame maintenant le droit illimité de protection en se basant sur les usages d'il y a un siècle. Des personnes généralement bien informées disent que le Maroc se déclarera incapable de protéger les juifs et les chrétiens contre le fanatisme populaire et dira au gouvernements européens qu'ils doivent supporter les conséquences de leur refus de fortifier l'autorité du sultan, à moins qu'ils ne préfèrent recourir à l'intervention militaire, ce qui créerait des difficultés entre la France, l'Italie et l'Espagne, quand même l'Angleterre n'interviendrait pas La conférence ayant maintenu le *statu quo* des traités existants, il est difficile de voir comment ses résolutions et son memorandum pourront être efficiemment contre la résistance passive et la temporisation.

La semaine prochaine le protocole final sera rédigé. Les Madrilènes appellent la conférence le congrès du *statu quo*, et disent qu'il ne valait guère la peine de faire tant de bruit pour exprimer les mêmes opinions qu'à la conférence préliminaire de Tanger en 1879.

La presse considère le résultat de la conférence comme un échec pour le Maroc, et pour l'Angleterre qui appuyait ses prétentions. Les représentants marocains ne cachent pas leur contrariété, et prédisent que le sultan interdira tout commerce étranger dans l'intérieur.

Communistes et nihilistes.

Paris, 27 juin.—On dit que la proclamation de l'amnistie en France n'interrompra pas les relations existant à Genève entre les communistes et les nihilistes. Les nihilistes suivront les communistes amnistiés à Paris.

Gambetta et la fête nationale

Paris, 27 juin.—Depuis le dernier discours qu'il a prononcé à la chambre, M. Gambetta est accusé par les journaux réactionnaires et intransigeants de méditer le rétablissement de la dictature. Tous les organes de l'opposition l'appellent César. Son influence est loin cependant d'être dangereuse pour la République.

Le père et la mère de M. Gambetta viendront à Paris pour assister à la grande fête nationale du 14 juillet et à la distribution des drapeaux aux troupes sur le champ de courses de Longchamps.

Sarah Bernhardt à Manchester.

Londres, 27 juin.—Sarah Bernhardt a paru mercredi dans "Adrienne Lecouvreur" à Manchester. Elle a obtenu le succès le plus complet et une ovation lui a été faite à sa sortie du théâtre.

Jusqu'au premier septembre l'Etoile Rouge fermera tous les soirs à 8 heures. Le Dimanche, clôture à midi.

—Voici, en résumé, les instructions données aux préfets relativement à l'exécution des décrets du 29 mars contre les établissements des Jésuites :

Les préfets devront faire procéder à la fermeture des établissements dirigés par les jésuites dans la matinée du 30 juin. Le choix de l'heure est laissé à leur initiative. Une solution nette et précise le doit déterminée en prévision de chacun des cas.

S'il arrivait qu'une des communautés demandât un nouveau délai, fût-ce de quelques heures seulement, il serait répondu que le gouvernement ayant déjà accordé plusieurs mois, la loi doit être exécutée sans une nouvelle remise. Si les congréganistes invoquaient quelque document émanant des tribunaux, il serait passé outre.

Les préfets ont été invités à concilier avec toute l'énergie nécessaire toute la modération possible. Dans le cas où les congréganistes, alléguant leur droit de propriété sur le lieu qu'ils habitent actuellement, élèveraient la prétention de laisser plusieurs d'entre eux dans l'immeuble de la communauté pour veiller sur les objets qui s'y trouvent, ils seraient autorisés à déléguer un d'entre eux. Si la communauté est nombreuse, ils pourraient même être autorisés à désigner deux délégués. En aucun cas, ils ne seront autorisés à en laisser trois. Les congréganistes ne seront pas non plus autorisés à se réunir dans un local autre que celui de la communauté, fût-ce dans un domicile appartenant à une tierce personne.

S'il, enfin, les congréganistes refusaient catégoriquement de se dissoudre sur la première sommation qui leur en serait faite, il serait passé outre immédiatement, et la dissolution serait opérée par la force.

A partir du moment où la dissolution aura été effectuée, l'accès des oratoires ou des chapelles actuellement ouverte dans les divers établissements appartenant à la Compagnie de Jésus seront rigoureusement interdits au public. Les communications entre ces chapelles et l'intérieur de l'établissement religieux seront maintenues pour l'usage des personnes qui continueront à occuper le local à titre de gardiennes, mais aucune communication entre les chapelles et la voie publique ne sera maintenue. Au besoin, les portes seraient murées.

Pour l'oreiller sanitaire et traversin pour commiaire—matelas de mousse et de plumes, alles au palais de meubles de Hubbard, au coin des rues Kemparts et Pardido.

Spatter mal fait saignât beau pied. L'Etoile Rouge.

—A la Chambre, un débat assez vif s'est engagé à propos d'une question posée par M. Robert Mitchell au garde des sceaux. M. Mitchell demandait des explications sur les poursuites exercées contre un journal de province, l'Arrosoir, inculpé d'avoir diffamé le ministre du commerce, et à l'égard duquel on lui assimilait procéder d'une façon exceptionnelle. M. Cassot a répliqué naturellement que tout s'était passé régulièrement, et après une brève apologie personnelle de M. Tirard, l'incident a été clos. D'après *Paris-Journal*, l'affaire du journal *l'Arrosoir*, a failli se terminer par un duel entre M. Tirard et M. Paul de Cassagnac ; voici comment :

M. Tirard descendait de la tribune après avoir dit qu'il ne lui resterait plus qu'à se brûler la cervelle, si les faits annoncés par *l'Arrosoir* étaient reconnus exacts.

M. de Cassagnac croise le ministre dans l'hémicycle et lui dit en souriant :

—Nous allons vous vous brûler la cervelle, monsieur le ministre.

—En tous cas, ce n'est pas vous qui me la brûlerez, répond M. Tirard d'un ton rogue.

—Mais tout de même, si vous voulez, réplique M. de Cassagnac plus sérieux.

A ce moment, M. Tirard, interpellé d'un autre côté par un de ses collègues, répond à une question de cet autre collègue :

"—Oh! non, jamais!"

M. de Cassagnac qui prend pour lui cette réponse s'apprêtait à rire de l'empressement du ministre à décliner sa proposition, lorsque ces mots, venus on ne sait d'où, frappent les oreilles du jeune député de Condom :—"En voilà un imbécile!"

On n'a pas pu retrouver l'auteur du propos ; mais, supposant avec quelque apparence de raison que M. Tirard connaissait celui qui interveniait ainsi dans leur conversation, M. de Cassagnac lui a dépêché deux de ses amis. M. le ministre s'est maintenu dans son : "Oh! non, jamais!"

Ne pas oublier de faire emplette de chaussures avant de quitter la ville. L'Etoile Rouge.

—Hier matin, deux petites filles sauvaient entre elles en se rendant à l'école :

—Sais-tu, Marie, que c'est bien ennuyeux de faire toujours de la tapisserie pour ses parents!.... Mais toi, au moins, tu as plus de chance que moi....

—Pourquoi donc?.... Est-ce que je n'en fais pas aussi pour les miens!....

—Oh! oui.... mais ton père a une jambe de bois : il ne lui faut qu'une pantoufle.

—A l'exposition de peinture, devant un portrait qui accuse un crâneisme assez distingué :

—Ressemblance parfaite; on dirait qu'il va parler.

—Malheureux! si cela arrivait, ce portrait perdrait toutes ses qualités.

—Noté le long des berges :

Un vieux pêcheur.—En prendres pas. Vos vers valent rien.

Un jeune pêcheur.—De quoi? faudrait peut être leur donner des vers de Victor Hugo!

Le complet de pluie—Gay, chemisier à l'Etoile Rouge.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet.—Température—Temps parfaitement couvert, vents du Sud, baromètre stationnaire.

Température du 1er juillet 1880

Thermomètre de C. Dufaure, Opticien,

	Fahrenheit.	Centigrade
6 heures du matin	75	24
Midi	84	29
3 P. M.	88	31
6 P. M.	82	28

Bulletin météorologique.

Jeudi, 1er juillet, 7 h. 00 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga.	91	Louisville, Ky.	76
Atlanta	89	Memphis, Tenn.	87
Jacksonville, Fla.	93	Mobile, Ala.	87
Cairo, Ill.	88	Montgomery, Ala.	90
Chattanooga, Tenn	84	Nashville, Tenn.	80
Chalmette, O.	73	New Orleans, La.	83
Davenport, Iowa	78	Omaha, Neb.	80
Dubuque, Iowa	72	Pittsburgh, Pa.	72
Galveston, Texas	88	Savannah, Ga.	93
Indianola	89	Shreveport, La.	93
Keokuk, Iowa	79	St Louis, Mo.	84
Key West, Fla.	85	St Paul, Minn.	77
La Crosse, Wi.	70	Vicksburg, Miss.	90
Leavenworth, Kas.	82	Yankton, D. T.	78

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux au plus basses).

Augusta	5.02	Nashville, Tenn	2.10
Cairo, Ill.	25.10	New Orleans	8.08
Chechnati, O.	16.03	Omaha, Neb.	16.11
Davenport, Iowa	16.06	Pittsburg, Pa.	3.04
Keokuk, Iowa	17.11	Shreveport, La.	13.10
La Crosse, Wis.	9.00	St Louis, Mo.	22.07
Leavenworth, K.	14.02	St Paul, Minn.	8.08
Louisville, Ky.	6.11	Vicksburg, Miss	23.00
Memphis, Tenn	20.06	Yankton	12.00

"A-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps. U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures.

MARIAGES—Victor A. Hatier à Mme Veuve Ida Séreana.

Edw. Lafran à Mme Elizabeth Scott.

J O Loisel à Mlle E Chaline.

J D Piet à Mme Veuve Ellen Doane.

J James à Mme Veuve J Carter.

Henry Davis à Mlle R Haynes.

Hy Kent à Mlle A Clark.

NAISSANCES—Mme E D Bouard, un garçon, 29 juin.

Mme J Peferrer, une fille, 21 mai.

" J Grue, un garçon, 3 juin.

" Frank M Healy, 17 juin.

" Dr L Sashary, un garçon, 1er juillet.

" B Jean Baptiste, un garçon, 30 juin.

" Chas Funk, une fille, 4 juin.

DÉCÈS—Martha Francis, c, 1 an, coin de l'Avenue Jordan et la rue de Chartres.

Mme veuve Twohic, 40 ans, No 137 rue Constance, native d'Irlande.

Mme S Habana, 51 ans, Milneburg, native de France.

Un enfant de Mme E A Brandon, 3 mois, No 260 rue Dauphine.

M E McKernon, 3 ans, No 543 rue Bons-Enfants.

Mme Susan H Salter, 32 ans, No 123 rue Constance.

B Behmil, 12 heures, rue Tchoupitoulas, près Delachaise.

W S Burns, 9 mois, cote des rues Piété et Marais.

C F Brown, 59 ans, rue St Antoine, natif de Rhode Island.

Première grande excursion de 4 juillet à la Nouvelle-Ibérie.—La première grande excursion de la Nouvelle-Orléans à la Nouvelle-Ibérie, a lieu dimanche prochain, 4 juillet, par le chemin de fer de Morgan, sous les auspices de la société composée des anciens soldats de la division louisianaise de l'armée du nord de la Virginie.

La recette sera ajoutée à la somme destinée à l'érection du tombeau de la société.

Le prix du billet est de deux piastres—aller et retour.

Le ferry quittera le pied de la rue Ste-Anne à sept heures précises du matin.

La société a fait de grands préparatifs en vue de cette excursion, qui offre à ceux de nos citoyens qui n'ont jamais été au-delà de Thibodaux-ville une occasion rare de traverser, à peu de frais, un beau pays, et de passer quelques heures dans une des plus admirables parties de la magnifique région des Attakapas.

Les habitants de la Nile-Ibérie se préparent à recevoir dignement les "excursionistes"; nous en trouvons la preuve dans l'article suivant que nous extrayons du *Journal d'Ibérie* :

La Vieille Armée de la Virginie du Nord et les Continentals Guards de la Nile-Orléans feront leur apparition à 1 heure de l'après-midi dans notre ville.

101 coups de canon seront tirés pour saluer leur arrivée.

Les officiers et les soldats en uniformes.

Une parade sera déployée.

Depuis que le chemin de fer Morgan traverse les verdoyantes prairies des Attakapas, les excursions des différentes parties voisines de la Nile-Ibérie s'y multiplient. Une fois les compagnies de pompiers de Houma, une seconde celle de Thibodaux.—Le 4 juillet, date à jamais mémorable, nous aurons visite pour la *Vieille Armée de la Virginie du Nord*. Des comités choisis parmi les différentes sociétés de notre ville sont chargés de tout préparer, sans rien négliger, pour recevoir dignement tous ces champions aguerris de cette noble armée qui défila dit sans relâche et jusqu'au dernier moment une si noble cause.

Et disons aussi que le but de cette armée, en excursionnant, a pour but de recueillir un montant suffisant qui sera affecté à l'érection d'un monument à leurs frères d'armes morts en combattant.

Nous exhortons tout le monde, en particulier les dames, à déployer largement leur concours afin de donner le plus grand succès à cette réception, qui sera pour nous tous un jour de fête, et nous fera oublier pour un moment nos chagrins domestiques.

Aujourd'hui! Honneur à l'incessant progrès! Les chemins de fer et les télégraphes rapprochent les distances, permettent les visites fréquentes, raffermissent l'amitié et l'union qui doivent harmoniement exister entre les peuples voisins, qui, selon le proverbe, sont tous frères!

Hourrah donc! pour nos vaillants champions que nous attendons le 4 juillet! Honneur au progrès!! Honneur à la civilisation!!

Honneur à Hancock! le sabre luisant de la démocratie, — à ses côtés, English individualité forte et mâle, Salut!!!

Nous sommes chargés d'inviter nos amis de St-Landry, Vermillon, St-Martin, Abbéville à nous rendre visite ce jour là, en même temps, ils participeront à la fête pacifique qu'annonce grandissement.

Nous donnons ci-dessous, les noms des messieurs qui font partie des comités: M. Jules Dubra, président; M. N. P. Hacker, trésorier; M. A. J. Colgin, secrétaire; MM. Cha. Escudier; Oscar Dupré et A. Doré.

Un grand bal champêtre terminera la soirée, sous les auspices d'une brillante musique. Danseuses et danseurs seront abrités par de grands chênes séculaires et 10,000 lanternes vénitiennes illumineront cette brillante et immortelle soirée!

La reconstruction du capitole, à Baton Rouge.—Le comité que la dernière Législature a créé pour surveiller la reconstruction du capitole à Baton Rouge, s'est réuni, hier, à midi, dans le salon du gouverneur.

Le lieutenant-gouverneur, président, MM. Richardson et Robertson, assistaient à la séance.

Après quatre heures de discussions, le comité a accepté les soumissions suivantes :

Briques—Greig & Rosenfield, $9.75 par mil
Sable—John S. Keagan, 1800 barils, à $5 au le baril
Chaux—T Alabama—Wm Graig, $1.27½ le baril
Ciment de Portland— 3.90
Ciment Rosedale— 2.25
Travail Complet—R. H. Burk..... $22,000
Tuile en ardoises—J. G. Lee..... 1,150
Charpente—Phil McCabe..... 3,375
Pierres et marbre—Kurtheudt et Sim-mons..... $24,875

MM. McEnery et Richardson ont été chargés de recevoir les cautionnements pour l'exécution des travaux.

Le lieutenant-gouverneur a été autorisé à tirer les mandats nécessaires pour le paiement de la reconstruction de l'édifice et des frais de voyage des membres.

Le comité a rejeté les soumissions pour les travaux en fer et ordonné la demande de nouvelles propositions par la voie des journaux.

M. Richardson a été nommé secrétaire du comité.

A quatre heures le comité s'est ajourné à ce matin.

Cour du juge Hillemberger.—Willis Pugh, accusé d'attaque à main armée, n'ayant pu donner un cautionnement de $1500 pour répondre de sa comparution, a été envoyé en prison.

Elizabeth Etienne, pour vagabondage, a été envoyée à la maison du Bon Pasteur.

Kate McDonald a été condamnée à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse pour ivrognerie.

W. B. Ford, Fred. Kustin et A. L. Conway étaient accusés de s'être battus et d'avoir troublé la paix ; les deux premiers ont été acquittés, et Conway a été condamné à une amende de $15 ou à trente jours de prison de paroisse.

Lillie Woods, accusée d'avoir enfreint l'ordonnance 528, qui a trait aux prostituées, a fourni un cautionnement de $100 en attendant l'interrogatoire.

C. E. Powell, qu'un affidavit accuse de s'être parjuré, a été requis de donner un cautionnement de $1000 en attendant l'instruction.

Mary Gill, pour ivrognerie et langage obscène, a été condamnée à $10 d'amende ou à vingt jours de prison de paroisse.

Caroline Miller et Hélène Scanlan, qu'un affidavit déclare atteintes d'aliénation mentale, ont été envoyées au médecin de la ville.

Willie Hawkins, accusé de vagabondage, a été envoyé à la maison de correction.

Antoine Smithmart, accusé de n'avoir pas rendu à John Gregdan, No 10 de la rue Peyroux, comptes de $4 50, valeur de deux fromages qu'il avait été chargé de vendre, et qu'il a vendus, a dû donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

D. R. Robinson, qu'un affidavit accuse d'attaque à main armée, a été honorablement acquitté.

Cour du juge Sheehan.—Le juge a renvoyé de la plainte Virginia Wilson et M. Lambert, accusés d'insultes; E. J. Connelly, de voies de fait; John Westley, de vol; Wm Allen, accusé de s'être introduit, de jour, dans une maison, et d'y avoir commis un vol; Mary Nelson, déclarée atteinte d'aliénation mentale.

E. Myer, accusé d'insultes, a été condamné à une amende de $10 ou à 20 jours de prison. Il a été, en outre, requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite.

Nicholas Williams, déclaré privé de sa raison, a été envoyé à l'asile.

Jennie Wilson, pour ivrognerie, a été condamnée à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Geo. Johnson et A. J. Parker pour s'être battus et avoir troublé la paix, ont été acquittés.

Bob Williams, accusé d'avoir poignardé Thomas Ross, a du donner un cautionnement de $1,000 en attendant l'interrogatoire.

W. J. French, qui a blessé Frank Skillman, à la cour criminelle supérieure, a fourni un cautionnement de $1500 en attendant l'instruction.

Nominations.—Hier, le gouverneur intérimaire a nommé :

Thomas McCardell, membre du jury de police du neuvième ward de la paroisse Iberville, en remplacement de Hy. R. Stark, démissionnaire;

L. Gip. Duke, juge de paix du huitième ward de la paroisse Catahoula, en remplacement de L. A. Thompson, démissionnaire.

Le Bureau de Santé n'a pas siégé hier soir, à cause de la grande assemblée démocrate de ratification.

Paragraphes.—Le représentant de l'"Abeille" aux régates du Southern Yacht Club, prie le commodore Emile J. O'Brien, le vice-commodore A. A. Maginnis, les juges Walter J. Hare, Frank W. Baker, James B. McConnell, Harry Rarehide, MM. Henry Bonnabel et John Morris, "timers," ainsi que les membres qui ont assisté aux courses, d'agréer ses remerciements pour leurs attentions et leur aimable courtoisie à son égard.

—Ont reçu des certificats de distinction, au département académique de l'Université de la Louisiane :

Ecole de grec—J F F Groenevelt, Louis J Tarleton, Charles B Stafford.

Ecole de latin—Johnson Armstrong, Jr., John H Kennard, Jr., M Selden Macon, Chas B Stafford, Louis F Tarleton, A S Wheeler.

Ecole de mathématiques pures—A S Wheeler, Arsène Perilliat, Johnson Armstrong, Jr., Sidney P Delaup, John H Kennard, Jr., Henry B Myers, Jules J Sarrazin, Charles B Stafford, Louis F Tarleton, Raoul Vallon.

Ecole d'anglais—Johnson Armstrong, Jr., Max C Beard, Robert Borde, Edward J Brugère, Joseph B Chaffe, J F F Groenevelt, John H Kennard, Jr., M Selden Macon, Arsène Perilliat, Henry Ricker, Chas B Stafford, A S Wheeler.

Diplômes à l'école de français—Sidney P Delaup, Arsène Perilliat, Paul Toure, George Maspero, Jules J Sarrazin, Raoul Vallon, Robt G U Borde.

Une médaille en or a été décernée à J. F. F. Groenevelt, pour le grec; à Johnson Armstrong jr, pour le latin; à Charles B. Stafford, pour l'histoire ancienne; à M. S. Macon, pour l'élocution; à A. S Wheeler et Arsène Perilliat, pour les mathématiques; à R. N. Ogden jr, pour la composition anglaise.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $24,946 20 dont $1,194 78 provenant du département du revenu intérieur, $110, en or, et $510 23, en billets et 290,4 par billets, provenant de la douane, $4,100, du bureau de poste, $16,127 19 de différentes sources.

—Les ingénieurs de l'Etat vont bientôt inspecter les levées, de la ligne de l'Arkansas au Golfe.

—L'auditeur n'interjettera pas appel du jugement rendu en faveur des professeurs des écoles publiques.

—La compagnie du chemin de fer du Fort Espagnol ayant gagné le procès qui attaquait la validité de ses franchises, on recevra incessamment tous ces champions aguerris de cette noble armée qui défila dit sans relâche et jusqu'au dernier moment une si noble cause.

Et disons aussi que le but de cette armée, en excursionnant, a pour but de recueillir un montant suffisant qui sera affecté à l'érection d'un monument à leurs frères d'armes morts en combattant.

Nous exhortons tout le monde, en particulier les dames, à déployer largement leur concours afin de donner le plus grand succès à cette réception, qui sera pour nous tous un jour de fête, et nous fera oublier pour un moment nos chagrins domestiques.

Aujourd'hui! Honneur à l'incessant progrès! Les chemins de fer et les télégraphes rapprochent les distances, permettent les visites fréquentes, raffermissent l'amitié et l'union qui doivent harmoniement exister entre les peuples voisins, qui, selon le proverbe, sont tous frères!

Hourrah donc! pour nos vaillants champions que nous attendons le 4 juillet! Honneur au progrès!! Honneur à la civilisation!!

Honneur à Hancock! le sabre luisant de la démocratie, — à ses côtés, English individualité forte et mâle, Salut!!!

Nous sommes chargés d'inviter nos amis de St-Landry, Vermillon, St-Martin, Abbéville à nous rendre visite ce jour là, en même temps, ils participeront à la fête pacifique qu'annonce grandissement.

Nous donnons ci-dessous, les noms des messieurs qui font partie des comités: M. Jules Dubra, président; M. N. P. Hacker, trésorier; M. A. J. Colgin, secrétaire; MM. Cha. Escudier; Oscar Dupré et A. Doré.

Un grand bal champêtre terminera la soirée, sous les auspices d'une brillante musique. Danseuses et danseurs seront abrités par de grands chênes séculaires et 10,000 lanternes vénitiennes illumineront cette brillante et immortelle soirée!

—A. Smithmarth, accusé de détournement de fonds, a été écroué à la station du troisième precinct.

—Mary Gill, pour s'être enivrée et servie d'un langage obscène, a été arrêtée au coin des rues Decatur et Madison.

—Lillie Woods a été arrêtée dans la rue St-Louis, entre les rues Remparts et Bourgogne. Elle est accusée d'avoir enfreint l'ordonnance 528, qui a trait aux prostituées.

—Caroline Miller, qu'on croit atteinte d'aliénation mentale, a essayé de se suicider en se jetant dans le bayou St-Jean, près du jardin Magnolia; l'officier Funck l'a arrêtée et enfermée à la station des faubourgs.

—Ellen Scanlin, déclarée privée de sa raison, a été arrêtée au coin des rues Douane et Olympe.

—L'explosion d'un tuyau de la locomotive No 3 du chemin de fer de la rue du Canal a effrayé beaucoup de monde à l'extrémité du nouveau canal. Elle n'a pas eu de suites.

Ventes inscrites au Bureau de l'auctioneer des aliénations :

Mme Louis Fordar à veuve F Forestier, 2 terrains et bâtisses, 30x220, rue Bardette, coin Sep ième.....$150

F J Wismann à Mme E Monnin, 1 terrain et bâtisses, 30x86, rue Première, entre St Patrick et St Denis.....700

Mme James McGuin à Hibernia Insurance Company 1 terrain et bâtisses, 32x127, rue Troisième, entre Clara et Willow.....150

Succession de Siegfried Bronze à M Baumgartner, 1 terrain et bâtisses, 30x85, rue Paydras, coin de Miro et Tonti.....1,860

F J Wismann à Thos Kennedy, 1 terrain et bâtisses, 27x105, rue St Jean Baptiste, entre Espagne et Girod.....115

Mme A Mme Julie Kennedy, 1 terrain et bâtisses, 27x105, rue Washington, entre Espagne et Girod.....100

Mme Quade et autres à D R Carroll, 1 terrain et bâtisses, 39x74, rue St André, entre Carondelet et Baronne.....800

Mme A Winterhalder à James D Hill, 2 terrains et bâtisses, 38x176, rue Victoire, entre Port et Levée.....1,500

Veuve Jean D'Arcy à Mme S Maspero, 1 terrain et bâtisses, 10x61, rue Première, entre St Charles et Apollon.....1,500

Le bonheur des enfants la quiétude des parents :—**L'Etoile Rouge.**

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE.

Poursuites des Jésuites contre les agents du gouvernement.

Paris, 1er juillet—Plusieurs établissements de Jésuites institués dans pourraient contre les commissaires de police pour violation de domicile et atteinte à la liberté individuelle.

Une note semi-officielle a été envoyée aux journaux, elle annonce que l'exécution des décrets n'a occasionné aucun incident en France; elle ajoute qu'il ne s'agissait que d'appliquer les décrets aux jésuites. Quant aux autres congrégations le décret n'a d'autre portée que de les sommer de se mettre en règle avec la loi; il est fallu prendre des mesures sérieuses si le gouvernement avait entrepris d'agir contre toutes à la fois.

L'expulsion des Jésuites—Commentaires d'un correspondant anglais.

Londres, 1er juillet —Une dépêche de Paris dit que les personnes mises hors de la chaire de Jésuites, étaient au nombre de 13, y compris un anglais, un russe. Le second établissement de Jésuites, tenu par des Jésuites allemands n'a pas été visité par les autorités.

A Laval plusieurs Jésuites anglais en ont appelé à la foule des spectateurs qui les ont invoqués comme témoins de la violation de leurs droits; ils ont dit qu'ils en appelleraient à l'ambassadeur d'Angleterre.

La foule qui assistait à l'expulsion des Jésuites de la rue de Sèvres a été presque satisfaite des procédés employés. A Paris, on fait du reste peu de cas de l'opinion de la masse des événements qui se succèdent; mais dans les provinces cette expulsion fera une plus profonde impression. La France va se diviser en deux camps séparés par un véritable abîme.

Ceux qui ont vécu en province peuvent seuls se faire une idée de l'effet produit par ces mesures oppressives. Le gouvernement ne devrait pas aller plus loin sur cette voie. Le pays ne doit pas regarder la République comme un gouvernement de persécution.

La République n'ayant pas actuellement d'opposition à redouter, devrait être tolérante, elle le peut sans danger.

Le gouvernement, soutenu par la nation et victorieux de ses adversaires, commettrait une plus grande faute en violant la liberté personnelle sous le prétexte de se protéger contre un danger qui n'existe pas.

On dit que les Jésuites vont immédiatement en appeler à la justice pour se plaindre de la violation de leurs droits de propriété et de domicile, et demander un ordre de réintégration. Dans les débats provoqués par ces affaires, le gouvernement contesterait aux tribunaux ordinaires leur juridiction dans une contestation entre des individus et l'Etat, il prétendrait que le conseil d'Etat seul peut prononcer sur la validité de l'expulsion.

Maintenant, le gouvernement va se trouver dans une position difficile vis-à-vis des autres ordres non reconnus; il n'avait pas compté sur leur refus de demander l'autorisation. Maintenant qu'ils ont refusé, il ne peut pas leur accorder ce qu'il a accordé à ceux qui ont demandé et obtenu l'autorisation.

Les députés légitimistes de la droite ont résolu d'interpeller le gouvernement sur l'application des décrets.

Rejet de l'amnistie par le comité du Sénat.

Le rapport du comité du Sénat sur l'amnistie sera probablement lu demain. Il demande le rejet de l'amnistie plénière.

Certains ordres religieux ayant l'intention de se soumettre à la loi.

Le Pape accepte la loi ecclésiastique prussienne.

Londres, 1—Une dépêche de Rome à la Pall Mall Gazette dit que certains ordres religieux de France, affectés par les décrets contre les Jésuites, ont télégraphié au Vatican qu'ils avaient l'intention de se soumettre à la loi. Ceci se rapporte probablement aux ordres qui n'ont pas encore été expulsés.

La même dépêche dit aussi que le Pape est résolu à accepter la loi ecclésiastique prussienne. Il a l'intention, au prochain Consistoire, de nommer des évêques pour remplir les sièges vacants.

Fermeture de la Chapelle des Jésuites de la rue de Sèvres.

Londres, 1er—Une dépêche de Paris dit que la fermeture de la Chapelle des Jésuites, rue de Sèvres, dans laquelle était resté le Saint-Sacrement, est regardée par les catholiques comme une grande profanation.

Les personnes arrêtées dans la rue, y compris un ex-préfet, rédacteur du journal La Justice, et plusieurs étudiants, ont été relâchés.

Une lettre de menace contre le ministre Constans.

Londres, 1er juillet.—Une dépêche de Paris dit : M. Constans, ministre de l'intérieur et des cultes, a reçu une lettre où il est menacé de mort au nom du Sacré-Cœur.

Le Sultan veut se fortifier dans Constantinople.

Londres, 1er—Le correspondant du Manchester Guardian à Constantinople, dit que le Sultan par suite des craintes relatives aux secrets desseins des puissances, avait l'intention de rendre les Dardanelles imprenables au moyen de torpilles et de forts, et qu'il avait ordonné que l'on préparât les plans et le devis des dépenses.

Départ d'un croiseur russe pour la Sibérie Orientale.

St. Pétersbourg, 1er juillet.—Le croiseur volontaire russe parti de Cronstad pour Vladivostok, Sibérie Orientale, a pris à bord quatre généraux, dix-huit officiers, un certain nombre d'ingénieurs et d'artilleurs.

Débats sur l'affaire Bradlaugh à la Chambre des Communes.

Londres, 1—Le Times de ce matin dit: Nous apprenons que les conservateurs sont disposés à régler par une loi la question du droit d'affirmation par les membres de la Chambre des Communes.

La Chambre des Communes était comble aujourd'hui. On s'attendait aux débats sur l'affaire Bradlaugh. Bradlaugh est lui-même assis sous la galerie.

Quand la discussion commença, John E. Gourt, conservateur, se leva pour poser une question d'ordre. Il dit que la motion de M. Gladstone, laquelle permet aux membres nouvellement élus de se faire admettre soit par la prestation du serment, soit par la simple affirmation, à leur choix, est contraire à l'ordre, attendu qu'elle revient sur une question qui a été résolue dans la session.

Il maintient que sir Stafford Northcote s'est efforcé d'empêcher la Chambre de violer la loi et M. Bradlaugh de prendre son siège par la fraude. Pendant son discours il traite la motion Gladstone de séditieuse, ce qui provoque des cris : à l'ordre, à l'ordre!

M. Gladstone répond qu'il a agi uniquement pour sauver la dignité de la Chambre.* Il doute fort que l'on puisse interroger un membre dument élu sur ses croyances religieuses. M. Gladstone a parlé avec une grande modération et a cherché à rejeter toute la responsabilité des débats sur l'opposition.

Londres, 1er juillet—L'orateur de la chambre a décidé que la motion de M. Gladstone était parfaitement dans l'ordre; M. Gladstone va, en conséquence, présenter de nouveau sa motion.

M. Gladstone refuse de gracier certains élèves.

Londres, 1—M. Gladstone, répondant à M. Phillips Collan, libéral, a dit que en vue de ce qui vient de se passer dans certaines parties de l'Irlande, il ne considérait pas convenable actuellement de permettre à certains fermiers condamnés de revenir de l'exil.

M. Collan a rappelé la question d'amnistie des communards en France, et du traitement fait aux sécessionnistes aux Etats Unis. Sir Ch. Dilke a dit qu'il était faux que les Chinois aient arrivés à Varyn.

L'imbroglio du Monténégro.

Hague, 1—Une députation de Dulagno est allée à Scutari pour demander des explications sur la cession de Dulcigno au Monténégro. Le gouvernement a répliqué qu'il n'avait aucune information officielle; il a engagé la députation à prendre des mesures pour défendre la place. La ligue a, en conséquence, envoyé 600 hommes à Dulcigno, la garnison régulière se retirant à Scutari.

Un croiseur envoyé à Vladivostok.

St-Pétersbourg, 1—Un croiseur volontaire de la Russie est parti de Cronstadt pour Vladivostok avec 1270 hommes, un grand nombre de bateaux-torpilles et une grande quantité de munitions de guerre.

Les Albanais envahissant les districts cédés par la Porte.

Vienne, 1er juillet.—On a reçu ici la nouvelle que 5000 albanais marchent sur la partie nord des districts cédés.

Le réglement de la frontière grecque à la Chambre des Communes.

Londres, 1er—A la Chambre des Communes, Sir Charles Dilke, secrétaire des affaires étangères, a confirmé le rapport annonçant que les plénipotentiaires de la conférence de Berlin étaient arrivés à régler la frontière grecque à l'unanimité. Il ajoute que l'on n'avait pas encore décidé de quelle façon cette décision serait communiquée à la Porte et à la Grèce.

Tendances de la Porte à la résistance.

Londres, 1er—Une dépêche de Vienne au Times dit : une communication à la Porte, de la décision de la conférence par une note identique, au lieu d'être collective, a l'avantage de laisser à chaque puissance plus de liberté pour exercer son influence sur la Porte.

L'adoption de cette mesure donne à croire que les puissances espèrent obtenir l'acquiescement de la Porte; cependant, beaucoup doutent de cet acquiescement immédiat.

Il s'attendent à des objections sur chaque point.

Une dépêche de Constantinople au Daily News dit : La Porte hésite et voudrait résister, mais la guerre serait tout à fait impopulaire ; il y aurait probablement des soulèvements dans tout l'empire.

Le sultan a destitué dernièrement trois ministres accusés d'avoir été trop faibles en présence des exigences européennes.

La paix rétablie à Buenos-Ayres.

Londres. 1—Une dépêche de Rio Janeiro à l'agence Reuter confirme la nouvelle reçue à Aarla d'un traité de paix conclu à Buenos-Ayres.

Le Dr Redos a retiré sa candidature présidentielle.

Les forces provinciales ont mis bas les armes à Buenos-Ayres.

La défaite des Russes par les Chinois démentie.

St-Pétersbourg, 1—Il est déclaré semi-officiellement que l'on n'a pas reçu de nouvelles de défaite éprouvée par les Chinois dans l'Asie Centrale, et l'on admet que cette défaite est très improbable.

Détails de la prise de Tacna.

Panama, 22 juin—Le dernier vapeur de la côte du Sud apporte les détails de la prise de Tacna par les Chiliens.

Les alliés se sont battus en désespérés, mais ont été complètement défaits. Ils ont perdu tant en tués qu'en blessés (1000 hommes. Parmi les officiers supérieurs alliés tués sont les colonels Camacho, Moleon et le général Forez.

La liste des officiers supérieurs et des officiers subalternes blessés est considérable. Les Chiliens reconnaissent avoir perdu 4000 hommes.

Aux dernières nouvelles, 2000 Péruviens défaits, sous Montero, retraitaient dans une direction, tandis que Campero, avec une portion du corps qu'il avait conduit au combat, retournait dans son pays, soi-disant pour réorganiser son armée, mais en réalité, abattu et découragé. Le nombre de ses blessés engagés au combat s'exède pas 1000 hommes.

Les chiliens victorieux, forts de 6000 hommes, ont attaqué Arica par terre et par mer, le 5. Leurs forces navales consistaient en six navires de guerre.

On croyait à Lima, le 8, qu'Arica avait succombé.

Traité de paix—Reddition de la ville de Buenos Ayres.

Buenos Ayres, 1er juillet.—D'après des nouvelles de Buenos Ayres, un traité de paix a été signé. Le Jedos a retiré sa candidature à la présidence. Les forces des provinces ont mis bas les armes.

Effets désastreux de la chaleur à New-York.

New-York, 1—Sur 187 décès qui ont eu lieu dans c